



Front National pour la Défense de la Constitution

Communiqué N°158:

La coordination nationale du FNDC a appris avec amertume la décision politico-juridique de condamnation de Souleymane Condé et Youssouf Dioubaté, tous opposants au 3eme Mandat d'Alpha Condé, à un an de prison ferme par le tribunal de première instance de Dixinn.

La coordination nationale condamne cette sentence téléguidée contre les militants pro-démocratie qui n'a d'autre objectif que de réduire au silence toutes les voies discordantes au régime dictatorial.

La coordination nationale apporte son soutien à Souleymane Condé et Youssouf Dioubaté et les rassure de sa détermination à accompagner le collectif des avocats du FNDC dans la poursuite de toutes initiatives permettant de les libérer d'une si longue détention illégale.

La coordination nationale regrette, par ailleurs, le renvoi du délibéré dans le dossier de Oumar Sylla Foniké Mengué initialement prévu ce jeudi 14 janvier au 28 janvier 2020.

Le FNDC réaffirme son soutien constant à tous les prisonniers politiques de la dictature d'Alpha Condé.

Le Peuple de Guinée honorera ses martyrs et ses héros à la libération du pays de la voyoucratie.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 14 janvier 2021.